

Réf. 39								
Nom du Projet : Mission d'actualisation des plans d'aménagement de forêts classées, l'étude sur le mode de cogestion forets dans le contexte de la REDD+, l'élaboration de quatre guides pour la gestion durable des forêts et l'élaboration d'un plan de formations et la formation de 150 cadres sur les thèmes relatifs à la REDD+.	Pays : Burkina Faso							
Lieu : Burkina Faso	Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un Ingénieur forestier spécialiste en aménagement forestier ⇒ Deux ingénieurs forestiers spécialistes en gestion de la faune et des aires protégées ⇒ Un ingénieur de l'élevage ⇒ Un socio économiste ⇒ Un ingénieur en génie rural ⇒ Un environnementaliste ⇒ Une équipe (06) d'animateurs & enquêteurs ⇒ Un ingénieur en ingénierie de la formation 							
Nom du Client : Projet PIF / Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du changement climatique	Nombre d'employés ayant participé au projet : 15							
Adresse : Ibrahim LANKOANDE, Coordonnateur du PIF , sis à OUAGA 2000, 14 BP 298 Ouagadougou 14 E-mail : pifburkina@yahoo.fr	Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 20 hommes/mois							
Date de démarrage (mois/année) : 10/2016	Date d'achèvement (mois/année) : 12/2017	Valeur approximative des services fournis par DURADEVE Consulting : 123 472 105 HT F CFA- 188 232 €						
		Valeur approximative des services par le Consortium : 209 707 229 HT F CFA – 319 697 €						
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Louis Berger	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 5 homme/mois							
Nom et fonctions des responsables: Madi SAWADOGO, Directeur des Opérations, DURADEVE Consulting								
Descriptif du projet : Le PIF a été mise en place dans le cadre du Fonds stratégique pour le climat (Strategic Climate Fund, SCF). c'est l'un des programmes spécifiques qui, dans le cadre des programmes d'investissement pour le climat, soutiennent des mesures et mobilisent des investissements pour faciliter la Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dus à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) et promouvoir la gestion durable des forêts. il a pour but de réduire les émissions, de favoriser la séquestration du carbone, et de générer d'importants avantages connexes environnementaux e sociaux. Le principal objectif du PIF est d'aider le Burkina Faso à réduire la déforestation et la dégradation des forêts afin de renforcer leur capacité de séquestration de carbone en diminuant les pressions sur les écosystèmes forestiers, grâce à une meilleure gouvernance, un développement socio-économique local respectueux de l'environnement et une gestion durable des ressources forestières et des espaces boisés. Pour la mise en œuvre de ce programme, le Burkina Faso a bénéficié d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale à travers deux projets :								

- Le projet de gestion participative des forêts classées pour la REDD+ (PGFC/REDD, supervisé par la BAD) ;
- Le projet de gestion décentralisé des forêts et des espaces boisés (PGDFEB), supervisé par la Banque Mondiale. La zone d'intervention du projet est constituée de douze (12) forêts classées d'une superficie totale de 284 655ha. elles sont situées dans quatre régions administratives du pays.

La mission devra permettre d'atteindre un double objectif :

- élaborer un plan de formation à l'intention de toutes les parties prenantes de la gestion des forêts classées ciblées par le PGFC/REDD+ ;
- former 150 cadres de l'Administration dont au moins 50 femmes sur des thèmes liés à la REDD+.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

Pour l'élaboration du plan de formation :

- définir le public cible ;
- identifier les besoins en formation sur des thèmes liés à la REDD+ sur la base d'un diagnostic et des enquêtes ;
- identifier les thèmes de formations liées à la REDD+ ;
- définir les durées de formations et les planifier dans le temps et dans l'espace ;
- définir le profil des formateurs ;
- élaborer e budget détaillé de la mise en œuvre du plan de formation ;
- produire un document sur le plan de formation.

Pour la formation de 150 cadres de l'administration :

- identifier les bénéficiaires en collaboration avec l'UCP et les coordonnateurs régionaux ;
- préparer les modules de formation ;
- organiser la tenue des sessions de formation (logistique, matériel, financier, ...) en collaboration avec l'UCP et les coordonnateurs régionaux ;
- dispenser les formations sur les sites convenus ;
- élaborer les rapports de formation ;
- formuler des propositions d'amélioration du plan de formation.